

## AVIS N° 045 - 2020 / BRVM / DG

### Divulgateur d'informations par les émetteurs dans le contexte de la pandémie du COVID-19

Depuis le début de cette année 2020, la pandémie du Coronavirus (COVID-19) met à rude épreuve toute l'économie mondiale, avec des répercussions sur quasiment tous les secteurs d'activités y compris dans l'UEMOA, en raison des mesures prises afin de limiter la propagation du virus (modification des horaires de travail, mesures de quarantaine, interdictions de voyage, fermeture des frontières, etc.).

Face à cette situation, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) invite l'ensemble des émetteurs à procéder à l'évaluation de l'impact éventuel que cette crise sanitaire a et/ou pourrait avoir sur leurs activités.

Dans ce cadre, conformément à l'Instruction II-C relative à la divulgation d'information, tous les émetteurs concernés sont priés de communiquer avec la BRVM, en vue d'informer le public sur « (...) *tout fait nouveau ou modification concernant leurs activités, susceptible d'influer de manière significative sur le cours de bourse de la valeur inscrite.* » Cela concerne également tout autre disposition réglementaire dont l'exécution, à bonne date, serait compromise, en raison du contexte actuel.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 14 avril 2020

Le Directeur Général

  


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE